

**PREMIÈRE SÉANCE
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

12 NOVEMBRE 2007

Cent quatorzième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 12^{ème} jour de novembre 2007 et à laquelle sont présents :

Présences :

Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Mesdames les commissaires parents : Johane Corbin et Manon Côté.

**Autres
présences :**

Madame Claude Boivin, directrice générale;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Monsieur Jean-Paul Jacques, directeur du Service des ressources financières;
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;
Madame Katleen Loïselle, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Claude Boivin, directrice générale, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à chacun des commissaires ainsi qu'aux commissaires représentants du Comité de parents.

02. CONSIGNATION DU DÉPÔT DES SERMENTS REÇUS PAR LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

En conformité avec l'article 164 de la Loi sur les élections scolaires, madame Ghislaine Chartier, présidente d'élection, a procédé à l'assermentation des vingt et un commissaires élus. Ces derniers ont prêté serment de remplir fidèlement les devoirs de leur charge au meilleur de leur jugement et de leur capacité.

Une entrée de la prestation de ces serments est déposée dans le livre des délibérations de la Commission scolaire.

03. CONSIGNATION DU DÉPÔT DES SERMENTS DES COMMISSAIRES-PARENTS REÇUS PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

En conformité avec l'article 145 de la Loi sur l'instruction publique, madame Claude Boivin, directrice générale, a procédé à l'assermentation des deux commissaires-parents. Ces derniers ont prêté serment de remplir fidèlement les devoirs de leur charge au meilleur de leur jugement et de leur capacité.

Une entrée de la prestation de ces serments est déposée dans le livre des délibérations de la Commission scolaire.

04. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Madame Claude Boivin invite chaque membre du Conseil des commissaires à se présenter.

05. NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT POUR LA SÉANCE EN COURS

Considérant l'article 156 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit, que, jusqu'à la nomination de la présidente ou du président du Conseil des commissaires, les séances sont présidées par l'un des commissaires désigné à cette fin;

HR 07.11.12
001

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que monsieur Luc Mercier agisse à titre de président d'assemblée de la présente séance, jusqu'à la nomination du président ou de la présidente du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Adopté à l'unanimité.

06. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 07.11.12
002

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante :

Déplacer le point suivant après le point 10. :

15 – Rémunération des commissaires (document 07.11.12-015)

ORDRE DU JOUR

- 01 - Présences et ouverture de la séance par la directrice générale
- 02 - Consignation du dépôt des serments reçus par la présidente d'élection
- 03 - Consignation du dépôt des serments des commissaires parents reçus par la directrice générale
- 04- Présentation des membres
- 05 - Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée pour la séance en cours
- 06 - Adoption de l'ordre du jour
- 07 - Période de questions du public
- 08 - Adoption des procès-verbaux du 10 septembre 2007 et du 24 septembre 2007 (document SG 2007.11.12- 08 et SG 2007.11.12-08.1)
 - Suivi aux procès-verbaux.
- 09 - Dénonciation d'intérêt en vertu de l'article 175.4 de la Loi sur l'instruction publique (document joint)
- 10 - Règles et procédures de nomination
- 10.1 Procédure d'élection (document SG 07.11.12-10.1)
- 10.2 Nomination de la présidente ou du président d'élection
- 10.3 Nomination d'une secrétaire ou d'un secrétaire d'élection
- 10.4 Nomination de deux scrutateurs
- 15- Rémunération des commissaires (document 07.11.12-015)
- 11- Nomination de la présidente ou du président du Conseil des commissaires

- 11.1 Mise en candidature
- 11.2 Clôture de la période de mise en candidature
- 11.3 Présentation des candidats
- 11.4 Scrutin et décompte
- 11.5 Nomination
- 12- Nomination de la vice-présidente ou du vice-président du Conseil des commissaires
- 12.1 Mise en candidature
- 12.2 Clôture de la période de mise en candidature
- 12.3 Présentation des candidats
- 12.4 Scrutin et décompte
- 12.5 Nomination
- 13 - Constitution du Comité exécutif (document SG 07.11.12-013)
- 14- Nomination des membres au Comité exécutif
- 14.1 Mise en candidature
- 14.2 Clôture de la période de mise en candidature
- 14.3 Présentation des candidats
- 14.4 Scrutin et décompte
- 14.5 Nominations
- 15- Déplacé après le point 10
- 16- Délégué ou déléguée au Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec
- 17- Nomination d'une ou d'un substitut au Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (document SG 07.11.12-17)
- 18 - Autorisation de signatures des documents et des effets bancaires (document SG 07.11.12-18)
- 19- Structure de participation (document DG 07.11.12-19)
- 19.1 Nomination des membres au Comité de révision de décision (document SG 07.11.12-19.1)
- 19.2 Représentants au conseil d'administration du Centre de Plein Air L'estacade (document joint)
- 20- Programme de formation aux commissaires
- 21- Dépôt de documents
 - 1) Loi sur l'instruction publique (document joint et séance tenante pour ceux qui reçoivent les documents par courriel)
 - 2) Rapport annuel 2005-2006 (document joint et séance tenante pour ceux qui reçoivent les documents par courriel)
 - 3) Info-Parents 2007-2008 (document joint pour les nouveaux commissaires)
 - 4) Répertoire des écoles secondaires et des centres spécialisés de la Commission scolaire des Hautes-Rivières 2007-2008 (document joint pour les nouveaux commissaires)
 - 5) Calendrier des réunions 2007-2008 (document séance tenante)
 - 6) Liste des commissaires (document joint)
 - 7) Table des matières du guide de gestion (document joint)
 - 8) Pochette de la Fédération des commissions scolaires du Québec (document joint et séance tenante pour ceux qui reçoivent les documents par courriel)
 - 9) Plan stratégique 2003-2007 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (document séance tenante pour les nouveaux commissaires)
- 22- Commissaires-parents
- 23- Autres sujets
- 24- Levée de la séance

Adopté à l'unanimité.

07. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au Conseil des commissaires.

08. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 10 SEPTEMBRE 2007 (document SG 2007.11.12-08)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 10 septembre 2007 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 07.11.12
003

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2007 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 24 SEPTEMBRE 2007 EN AJOURNEMENT DE LA SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2007
(document SG 2007.11.12-08.1)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires tenue le 24 septembre 2007 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 07.11.12
004

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance d'ajournement du 24 septembre 2007 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX

Madame Claude Boivin, directrice générale, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la séance du 10 septembre ainsi qu'à la séance d'ajournement du 24 septembre 2007.

09. DÉNONCIATION D'INTÉRÊT EN VERTU DE L'ARTICLE 175.4 DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE (document joint)

Monsieur Mario Champagne, secrétaire général, informe les membres du Conseil des commissaires qu'en vertu de l'article 175.4 de la Loi sur l'instruction publique, tout membre du Conseil des commissaires qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Commission scolaire des Hautes-Rivières doit le dénoncer par écrit à la directrice générale de la Commission scolaire.

Des formulaires à cet effet ont été remis à chacun des commissaires, qu'ils devront remettre au moment opportun, s'il y a lieu.

10. RÈGLES ET PROCÉDURES DE NOMINATION

Monsieur Mario Champagne, secrétaire général, explique le déroulement des nominations par processus électoral.

10.1 PROCÉDURE D'ÉLECTION (document SG 07.11.12-10.1)

Pour chaque poste, le président d'élection ouvrira la période de mise en candidature.

Aucune proposition ne requerra un appuieur.

Lorsque la fin des mises en candidature sera proposée, le président d'élection demandera dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition.

Si un seul candidat accepte, il sera élu par acclamation.

S'il y a deux candidats en lice, il y aura vote secret.

S'il y a plus de deux candidats en lice, il y aura alors deux scrutins :

- premièrement, nous procéderons à un vote secret pour tous les candidats en lice;
- deuxièmement, il y aura un 2^e vote secret entre les deux candidats qui auront obtenu le plus de votes.

Le candidat ayant alors récolté la majorité des votes sera considéré élu au poste convoité. Dans le cas d'égalité, nous devons faire un deuxième tour de scrutin pour déterminer le vainqueur.

Les bulletins de votes seront détruits à la fin de la procédure d'élection.

Par la suite, tel que prévu à la Loi sur l'instruction publique, une résolution devra être prise par le Conseil des commissaires afin de confirmer chacune des personnes à leur poste respectif.

HR 07.11.12
005

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'adopter la procédure d'élection telle que décrite.

Adopté à l'unanimité.

10.2 NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE OU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

HR 07.11.12
006

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que madame Claude Boivin soit nommée pour agir à titre de présidente d'élection.

Adopté à l'unanimité.

10.3 NOMINATION D'UNE OU D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

HR 07.11.12
007

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que monsieur Mario Champagne soit nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection.

Adopté à l'unanimité.

10.4 NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS

HR 07.11.12
008

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que messieurs Fernand Croisetière et Jean-Pierre Parent soient nommés pour agir à titre de scrutateur.

Adopté à l'unanimité.

15. RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES (document 07.11.12-015)

Considérant l'article 175 de la Loi sur l'instruction publique relatif à la rémunération des membres du Conseil des commissaires;

Considérant le décret 836-2000 du Gouvernement du Québec adopté le 28 juin 2000 concernant les montants annuels maxima pouvant être accordés aux commissaires et aux membres du Conseil scolaire de l'Île de Montréal;

HR 07.11.12
009

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que les montants annuels maximums déterminés conformément audit décret soient versés aux membres du Conseil des commissaires et répartis de la façon suivante :

1. que le montant versé en vue d'une rémunération additionnelle pour la présidence du Conseil des commissaires, sur la base du nombre d'élèves au 30 septembre de l'année précédente, diminué d'une somme de 1150,00 \$ soit accordé à la présidence;
2. Qu'un montant de 2500,00 \$ additionnel soit accordé à la vice-présidente ou au vice-président du Conseil des commissaires;
3. Que le solde de cette enveloppe budgétaire soit réparti en vingt-trois parts égales entre chacun des membres du Conseil des commissaires.

Adopté à l'unanimité.

11. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE OU DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES :

Dans le contexte actuel où l'existence même des commissions scolaires est remise en question, monsieur Michel Aerts expose certaines qualités et aptitudes que devraient posséder les personnes qui assumeront la présidence et la vice-présidence de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Il va de soi, qu'au cours du présent mandat, des décisions importantes devront être prises et ces personnes devront démontrer de l'ouverture et une capacité de remettre en question les façons de faire du Conseil des commissaires et de la Commission scolaire.

11.1 MISE EN CANDIDATURE

Madame Claude Boivin, présidente d'élection, ouvre la période de mise en candidature pour l'élection de la présidente ou du président du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Madame Johanne Ouellette Langlois propose madame Andrée Bouchard.

11.2 CLÔTURE DE LA PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE

Considérant qu'il n'y a pas d'autre proposition;

HR 07.11.12
010

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que la période de mise en candidature soit close.

Adopté à l'unanimité.

La présidente d'élection demande à madame Andrée Bouchard si elle accepte cette mise en candidature.

Madame Andrée Bouchard accepte la proposition.

11.3 PRÉSENTATION DES CANDIDATS

Étant donné qu'il n'y a qu'une personne mise en nomination à la présidence de la Commission scolaire, il n'y a pas de présentation des candidats. Toutefois, madame Andrée Bouchard profite de l'occasion pour remercier ses collègues de la confiance témoignée à son égard.

11.4 SCRUTIN ET DÉCOMPTE

Aucun scrutin et décompte ne sont tenus.

11.5 NOMINATION

Considérant que madame Andrée Bouchard a été proposée au poste de présidente du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et ce, suite au processus d'élection tel que ci-haut décrit et qu'elle a accepté cette proposition;

Considérant l'article 155 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil des commissaires nomme, parmi ses membres, le président de la Commission scolaire;

HR 07.11.12
011

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Que madame Andrée Bouchard soit nommée présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Adopté à l'unanimité.

12. NOMINATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE OU DU VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES :

12.1 MISE EN CANDIDATURE

Madame Claude Boivin, présidente d'élection, ouvre la période de mise en candidature pour l'élection de la vice-présidente ou du vice-président du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Monsieur Claude Monty propose monsieur François Blais.
Monsieur Yvon Pineault propose monsieur Pierre Boudreau.

12.2 CLÔTURE DE LA PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE

Considérant qu'il n'y a pas d'autre proposition;

HR 07.11.12
012

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la période de mise en candidature soit close.

Adopté à l'unanimité.

Madame Claude Boivin demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte ladite proposition faite à leur égard;

Monsieur Pierre Boudreau accepte la proposition.
Monsieur François Blais accepte la proposition.

12.3 PRÉSENTATION DES CANDIDATS

Messieurs François Blais et Pierre Boudreau ayant accepté les mises en candidature faites à leur égard au poste de vice-président, se présentent plus amplement aux membres du Conseil des commissaires.

12.4 SCRUTIN ET DÉCOMPTE

Les deux candidats ayant accepté les propositions faites à leur endroit, il y a donc tenue d'un vote secret.

Monsieur Pierre Boudreau ayant obtenu la majorité des votes, il sera nommé vice-président de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

12.5 NOMINATION

Considérant que monsieur Pierre Boudreau a été proposé au poste de vice-président du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, et ce, suite au processus d'élection tel que ci-haut décrit et qu'il a accepté cette proposition;

Considérant que monsieur Pierre Boudreau a obtenu la majorité des votes dans le cadre de l'élection à la vice-présidence;

Considérant l'article 155 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil des commissaires nomme, parmi ses membres le vice-président de la Commission scolaire;

HR 07.11.12
013

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que monsieur Pierre Boudreau soit nommé vice-président de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Adopté à la majorité.

Monsieur Michel Aerts enregistre sa dissidence.

13. CONSTITUTION DU COMITÉ EXÉCUTIF (document SG 07.11.12-013)

Considérant l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil des commissaires institue un Comité exécutif;

Considérant l'article 181 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le comité exécutif exerce les fonctions et pouvoirs que lui délègue par règlement le Conseil des commissaires;

HR 07.11.12
014

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que le comité exécutif soit formé de sept membres ayant le droit de vote, incluant le président du Conseil des commissaires de la Commission scolaire en plus de tout commissaire représentant du Comité de parents.

Que la durée du mandat du Comité exécutif soit d'un an et que pendant cette période, il ne soit dévolu aucun pouvoir au comité exécutif. Le renouvellement du présent mandat devra se faire à la séance du Conseil des commissaires du mois de novembre deux mille huit (2008).

Adopté à l'unanimité.

14. NOMINATION DES MEMBRES AU COMITÉ EXÉCUTIF

14.1 MISE EN CANDIDATURE

Madame Claude Boivin, présidente d'élection, ouvre la période de mise en candidature pour l'élection des membres du Comité exécutif de la Commission scolaire. Elle précise que, s'il y a avait plus de six candidats en lice, il y aura élection et ceux et celles qui auront obtenus le plus de votes seront nommés au Comité exécutif de la Commission scolaire.

Monsieur Michel Aerts propose madame Annik Tomlinson
Monsieur Yvon Pineault propose madame Nadine Arseneault
Madame Lise Soutière propose madame Erminia Merlo
Monsieur Yvon Pineault propose monsieur Jacques Darche
Madame Lynda Tessier propose monsieur François Blais
Madame Erminia Merlo propose madame Lise Soutière
Monsieur Michel Aerts propose madame Sylvie Rousselle
Monsieur Stéphane Surprenant propose madame Monique Brière

14.2 CLÔTURE DE LA PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE

Considérant qu'il n'y a pas d'autre proposition ;

HR 07.11.12
015

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la période de mise en candidature soit close.

Madame Claude Boivin demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidate et candidat accepte la proposition faite à leur égard.

Madame Monique Brière accepte la proposition.
Madame Sylvie Rousselle accepte la proposition.
Madame Lise Soutière accepte la proposition.
Monsieur François Blais accepte la proposition.
Monsieur Jacques Darche accepte la proposition.
Madame Erminia Merlo accepte la proposition.

Madame Nadine Arseneault accepte la proposition.

Madame Annik Tomlinson accepte la proposition.

14.3 PRÉSENTATION DES CANDIDATS

La présentation des membres du Conseil des commissaires ayant été faite précédemment, il n'y a pas eu de nouvelles présentations.

14.4 SCRUTIN ET DÉCOMPTE

Tous les candidats ayant accepté les propositions faites à leur endroit, il y a donc tenue d'un vote secret.

Mesdames Annik Tomlinson, Nadine Arseneault, Erminia Merlo, Lise Soutière et Monique Brière ainsi que monsieur François Blais ayant obtenu la majorité des votes seront nommés membres du Comité exécutif de la Commission scolaire.

14.5 NOMINATION

Considérant que Mesdames Annik Tomlinson, Nadine Arseneault, Erminia Merlo, Lise Soutière et Monique Brière ainsi que monsieur François Blais ont été proposés à titre de membres du Comité exécutif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, et ce, suite au processus d'élection tel que ci-haut décrit et qu'ils ont accepté lesdites propositions;

Considérant que Mesdames Annik Tomlinson, Nadine Arseneault, Erminia Merlo, Lise Soutière et Monique Brière ainsi que monsieur François Blais ont obtenu la majorité des votes dans le cadre de l'élection des membres du Comité exécutif.

HR 07.11.12
016

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que Mesdames Annik Tomlinson, Nadine Arseneault, Erminia Merlo, Lise Soutière et Monique Brière ainsi que monsieur François Blais soient nommés membres du Comité exécutif de la Commission scolaire.

En conséquence, le Comité exécutif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières sera formé de mesdames Andrée Bouchard, Annik Tomlinson, Nadine Arseneault, Erminia Merlo, Lise Soutière, Monique Brière, Johane Corbin et Manon Côté ainsi que monsieur François Blais.

Adopté à la majorité.

15. RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES (document 07.11.12-015)

Ce point a été déplacé après le point 10.

16. DÉLÉGUÉ AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

Monsieur Mario Champagne informe les membres du Conseil des commissaires que la représentation de notre Commission scolaire au Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec est assumée d'office par la présidente du Conseil des commissaires, conformément à leurs règlements généraux, à moins que cette personne ne puisse remplir cette fonction.

Après vérification auprès de madame Andrée Bouchard, cette dernière accepte d'agir à titre de représentante de la Commission scolaire des Hautes-Rivières au Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

17. **NOMINATION D'UN SUBSTITUT AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**

Considérant que les règlements généraux de la Fédération des commissions scolaires du Québec prévoient que le Conseil des commissaires nomme un substitut au représentant de notre Commission scolaire au Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

HR 07.11.12
017

Monsieur Yvon Pineault propose monsieur Pierre Boudreau;

Monsieur Michel Aerts propose monsieur François Blais;

Monsieur François Blais refuse la proposition faite à son égard.

En conséquence, monsieur Pierre Boudreau est nommé substitut de la présidente, au Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Adopté à l'unanimité.

18. **AUTORISATION DE SIGNATURES DES DOCUMENTS ET DES EFFETS BANCAIRES (document SG 03.12.01-15)**

HR 07.11.12
018

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que pour la période prescrite par la Loi sur l'instruction publique, en regard de la durée du mandat de la présidence et de la vice-présidence du Conseil des commissaires, la présidente ou en son absence le vice-président avec la directrice générale ou en son absence le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tous contrats, ententes, chèques ou documents requis au bon fonctionnement de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Toutefois, nonobstant ce qui est prévu ci-dessus, autoriser le directeur du Service des ressources financières ou en son absence la directrice adjointe du Service des ressources financières à signer tous documents relatifs aux opérations bancaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

De plus, en conformité avec l'article 173 de la Loi sur l'instruction publique, permettre au directeur général adjoint d'apposer sa signature au moyen d'une griffe ou remplacée par un fac-similé gravé, lithographié ou imprimé.

Adopté à l'unanimité.

19- **STRUCTURE DE PARTICIPATION** (document DG 07.11.12-19)

Madame Claude Boivin présente et commente le document joint intitulé « Structure de participation des commissaires – Année scolaire 2007-2008 ». Ce document décrit les comités de la Commission scolaire en lien avec le Conseil des commissaires. Est également joint au document, un schéma montrant la structure de participation et de consultation de la Commission scolaire.

19.1 Nomination des membres au Comité de révision de décision (document SG 07.11.12-19.1)

Considérant l'article 11 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil des commissaires peut instituer un comité pour entendre toutes demandes de révision de décision soumises en vertu des articles 9 à 12 de ladite loi;

Considérant la procédure de révision d'une décision adoptée le 12 juillet 1999 (AG PR 01) par le Conseil des commissaires, laquelle prévoit que le Comité d'étude chargé d'entendre les demandes de révision est constitué de :

- La présidente du Conseil des commissaires
- Deux commissaires élus
- Un commissaire parent
- Un représentant de la direction générale

Madame Erminia Merlo propose monsieur Yvon Pineault;
Monsieur Michel Aerts propose monsieur Jacques Darche;
Monsieur François Blais propose madame Marlène Blais;
Madame Johanne Ouellette Langlois propose monsieur Claude Monty;
Madame Magda Farès propose madame Manon Côté;
Madame Monique Brière propose monsieur Stéphane Surprenant;
Madame Sylvie Rousselle propose madame Johanne Ouellette Langlois;

Considérant qu'il n'y a pas d'autre proposition, madame Claude Boivin demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition.

Madame Johanne Ouellette Langlois accepte la proposition;
Monsieur Stéphane Surprenant accepte la proposition;
Madame Manon Côté accepte la proposition;
Monsieur Claude Monty accepte la proposition;
Madame Marlène Blais accepte la proposition;
Monsieur Jacques Darche refuse la proposition;
Monsieur Yvon Pineault accepte la proposition;

Considérant qu'il y a plus de 2 candidats élus qui ont accepté les propositions faites à leur égard, il y aura tenue d'un vote secret;

Considérant que le Conseil des commissaires doit également désigner quatre (4) commissaires substitués, dont un (1) commissaire-parent, sur ce comité;

Considérant que le Conseil des commissaires convient que les deux commissaires élus siégeront audit comité de révision, tandis que les autres agiront à titre de substitués.

Considérant que madame Marlène Blais et monsieur Claude Monty ont obtenu la majorité des votes.

**HR 07.11.12
019**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que mesdames Marlène Blais et Manon Côté ainsi que monsieur Claude Monty soient nommés pour siéger au comité de révision de décision de la Commission scolaire.

Que mesdames Johanne Ouellette Langlois et Johane Corbin ainsi que messieurs Yvon Pineault et Stéphane Surprenant soient nommés pour agir à titre de substitués audit comité de révision.

Adopté à l'unanimité.

19.2 Représentants au conseil d'administration du Centre de Plein Air L'estacade

Considérant que le Centre de plein air l'Estacade sollicite la Commission scolaire des Hautes-Rivières afin d'y déléguer deux représentants pour siéger à leur conseil d'administration;

Considérant que :

Madame Marlène Blais propose monsieur François Blais;
Madame Sylvie Rousselle propose monsieur Stéphane Surprenant;
Monsieur Eryck St-Laurent propose monsieur Yvon Pineault;

Considérant que monsieur Yvon Pineault refuse la proposition faite à son égard;

Il est proposé par madame Marlène Blais :

Que messieurs François Blais et Stéphane Surprenant soient désignés représentants de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour siéger au conseil d'administration du Centre de plein air l'Estacade.

Adopté à l'unanimité.

HR 07.11.12
020

20- PROGRAMME DE FORMATION AUX COMMISSAIRES

Madame Claude Boivin informe les membres du Conseil des commissaires qu'un programme de formation sera offert prochainement aux nouveaux conseils des commissaires. Les détails de ces formations leur seront fournis lors d'un prochain comité de travail

21- DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 1) **Loi sur l'instruction publique** (document joint et séance tenante pour ceux qui reçoivent les documents par courriel)
- 2) **Rapport annuel 2005-2006** (document joint et séance tenante pour ceux qui reçoivent les documents par courriel)
- 3) **Info-Parents 2007-2008** (document joint pour les nouveaux commissaires)
- 4) **Répertoire des écoles secondaires et des centres spécialisés de la Commission scolaire des Hautes-Rivières 2007-2008** (document joint pour les nouveaux commissaires)
- 5) **Calendrier des réunions 2007-2008** (document séance tenante)
- 6) **Liste des commissaires** (document joint)
- 7) **Table des matières du guide de gestion** (document joint)
- 8) **Pochette de la Fédération des commissions scolaires du Québec** (document joint et séance tenante pour ceux qui reçoivent les documents par courriel)
- 9) **Plan stratégique 2003-2007 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières** (document séance tenante pour les nouveaux commissaires)

22- COMMISSAIRES-PARENTS

Madame Johane Corbin mentionne que lors de la séance du 2 octobre 2007, les élections de l'exécutif se sont tenues. Elle indique notamment que monsieur Gilles Antinozzi a été reconduit à la présidence tandis que monsieur Sylvain Croteau a été nommé à la vice-présidence. Elle profite de l'occasion pour remercier monsieur Mario Champagne qui a agi à titre de président d'élection.

Madame Corbin mentionne également que lors de la dernière rencontre du Comité de parents, ils ont procédé à la consultation relative aux projets de règlements concernant la tenue des séances ordinaires du Conseil des commissaires et des séances du Comité exécutif.

La prochaine rencontre du Comité de parents se tiendra le mardi, 4 décembre 2007.

23- AUTRES SUJETS

Monsieur Luc Mercier profite de l'occasion pour remercier les représentants du journal « Le Canada Français » pour la qualité de la couverture qu'ils ont assurée dans le cadre des élections scolaires tenues le 4 novembre 2007.

24- LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 07.11.12
021

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL